Mise en place de l'usage raisonné des détergents désinfectants dans un EHPAD

M.Galas – G.Vulliet

EMH Annecy – 24/05/2019

Contexte

EHPAD géré par l'association Santé et Bien-Être installé dans un vaste domaine qui accueille, dans d'autres pavillons, des personnes handicapées.

EHPAD (84 lits) , FAM (30 lits) et Foyer de vie (30 lits)
Ancien EHPAD, initialement foyer logement, avec des chambres individuelles et à 2 lits, devenu vétuste:

➔projet de destruction de l'hébergement avec conservation du noyau central pour la logistique

➔reconstruction de l'hébergement

Contexte

Septembre 2018, ouverture du nouvel EHPAD sur le même site:

- 5000 m2
- Capacité de 84 lits
  dont 14 lits résidents autonomes
- Chambres individuelles
- 2 Salle à manger (1/étage)
- 4 salons

Contexte

- En amont du déménagement: réflexion de la direction sur les pratiques d'entretien des locaux/usage raisonné des DD
- Sollicitation du CPIAS pour aide à la mise en place de techniques d'usage raisonné des DD
  - Souhait de mise en place de l'usage raisonné des produits d'entretien dès l'entrée dans le nouveau bâtiment

Les étapes

1. Juillet 2018: EMH Annecy (EHPAD hors filière Annecy) contactée par CPIAS pour relais et accompagnement à la mise en place et suivi
2. Septembre 2018: Formation CPIAS et présentation de l'EMH d'Annecy *(NB: EHPAD hors filière Annecy)*
3. Septembre/Octobre 2018: utilisation du matériel en circulation
   1. 12 Chariots (1/unité/fonction): 6 pour ASH et 6 petits pour AS
   2. Franges microfibre en circulation
4. Novembre 2018:

   Signature convention EHPAD/EMH

   Poursuite équipement: 12 balais ergonomiques

4. Décembre 2018:

Visite EMH/ point déploiement usage raisonné des DD

Achat de franges microfibres haute densité: 1000 franges

5. Mars/Avril/Mai 2019:

DARI: point sur volet circuits/entretien du matériel de soin/DM

Accompagnement par l'EMH à la profonde réorganisation de l'entretien des locaux

Formation bionettoyage en simulation: gouvernante et ASH

Nomination de correspondantes hygiène ASH

Introduction de l'usage raisonné des DDS dans un contexte de forte problématique organisationnelle

- Doublement des surfaces couvertes par les équipes d'entretien:

	Ancien EHPAD	Nouvel EHPAD
Surface totale	3 000 m2	5 000 m2
Surface gérée par l'équipe d'entretien	1 500 m2	3 000 m2

- Effectifs constants de septembre 2018 à mai 2019:
  - 5 agents dont 2 à mi-temps
  - 3 contrats aidés dont 1 temps plein

- Au quotidien: pas de notion de zones à risque
  - Équipe d'entretien :
    - Sanitaires et sol des chambres faits en fonction des résidents
    - En moy: 1J/ 2 avec min 2X/sem
  - Soignants: réfection des lits + environnement proche du résident aléatoire (mal défini)
  - Absence de traçabilité

- Organisation: Fiches de tâches hebdomadaires déterminées par la gouvernante ➔ fréquence dépendante des effectifs = tâches hebdomadaires fluctuantes

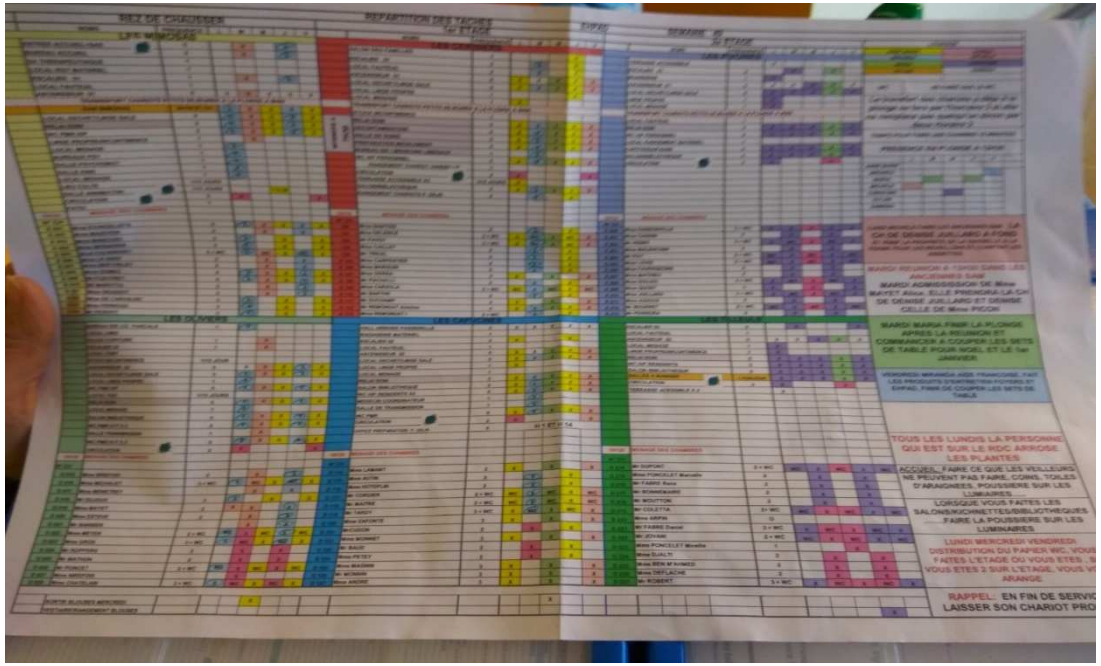

Juin 2019: Récupération de temps-agent intervenant sur le FAM + agents de plonge

Réorganisation en profondeur du bionettoyage: Redéfinition institutionnelle
Qui
Quoi
Quand
Comment
Traçabilité

La réorganisation

Forte volonté institutionnelle affichée➔ réorganisation en profondeur:

- Identification des différentes surfaces et chiffrage des m2
- Détermination des fréquences de nettoyage/bionettoyage de chaque zone/niveau de risque
- Détermination du temps requis/m2
- Évaluation du temps/agent nécessaire
- Réalisation d'un planning hebdomadaire type et de fiches de poste en regard

- Prévision d'un mode dégradé
- Rédaction des protocoles
- Intégration d'outils de traçabilité
- Début de la formation des agents d'entretien ➔ extension aux AS nécessaire
- Demande faite l'EMH d'introduction des protocoles et de suivi des agents dans le mois suivant la nouvelle organisation

	Ancien EHPAD	Nouvel EHPAD
Matériel:	• 12 Chariots (impregnation) • 2 Auto-laveuses • 2 Centrales de dilution • Plusieurs références DD • Franges microfibres	• 12 Chariots • 2 Autolaveuses + 1 auto-laveuse compacte • 1 seule référence de DD en centrale de dilution (2: 1/étage) • Franges microfibres haute densité • Introduction du vinaigre blanc du bicarbonate • Usage ponctuel de liquide vaisselle/crème à récurer
Technique sol chambre	Pré-imprégnation: 1 bandeau pour le balayage + 1 lavage	1 bandeau microfibre **haute densité** pour balayage + 1 à 2 bandeaux pour lavage
Technique sol commun	Auto-laveuse	Auto-laveuse
Technique surfaces hautes	Essuyage humide au DD	Essuyage humide vinaigre blanc initialement puis passage au DDS
Sanitaires	DDS + détartrant	DDS + vinaigre blanc

Réduction des DD à un peu plus de 6 mois

Social :

- Ergonomie +/-:
  - Sols linos neufs
  - Introduction des balais ergonomiques
- Pas de réduction des TMS
- Disparition des irritations/gênes ORL

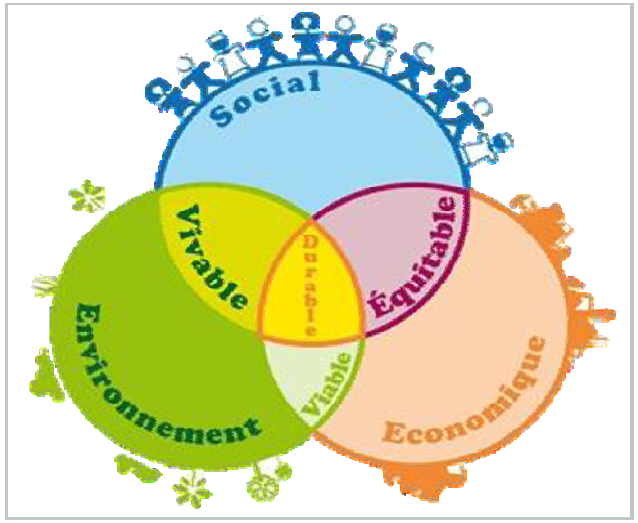

Ecologique :

- Dernier rapport station d'épuration: Bonne qualité ➔réduction nette des effluents chimiques

Economique :

Impact immédiat difficilement chiffrable:

- Coûts des franges microfibres haute densité et balais non encore amortis
- Pas de nouvelle commande de DD
- Pas de réduction nette de la consommation d'eau: (FAM /douches, ..)

Satisfaction: propreté visuelle

- Chambre visuellement propre (visiteurs/personnel)
- Pas d'encrassement
- Pas d'odeur
- En cas d'odeur: bicarbonate dans coupelle au sommet d'une armoire
- Taches grasses pour restauration: auto-laveuse 2 fois/semaine ou liquide vaisselle
- Limites: certaines surfaces nécessitent un usage ponctuelle de crème récurer (évier résine/tâches café ou vin)

Points de vigilance

1. Introduction

2. Formation: Intégrer les équipes ASH **et** AS

➔équipes ASH et AS: même matériel à disposition (petit chariot ménage à destination des soignants avec même équipement)

Mais

Formation restreinte de l'équipe soignante: IDEC + quelques AS

➔Interrogation des soignantes sur l'efficacité de la technique

➔Indications de l'usage des DDS *vs* microfibres non intégrée: confusion d'usage

2. Équipement: équipement adapté/ergonomique

➔ Passage de carrelage à sol souple vinyl « accroche »

➔ Dérive observée: frange davantage mouillée pour limiter les frottements/douleurs aux épaules

➔ Petit mieux lors de l'introduction des balais à manche ergonomique

ANNECY GENEVOIS

3. Technique écrite:

- Nomination de correspondantes (appropriation par l'équipe) et
- Rédaction des protocoles +++
  - Impliquer les ASH et les AS
  - Couvrir toutes les zones à risque: supprimer les « no man land »
  - Introduire la traçabilité

4. Suivi:

- Accompagnement
- Évaluation des pratiques /techniques et indication ➔ attention à l'adaptation individuelle des agents/ ergonomie
- Qualité des franges: Suivi du respect du nombre de cycle/frange et de la T° de séchage en blanchisserie